

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Julienne Comeau		Date d'inspection Le 22 juin 2026	
Nom de l'établissement Garderie Bourgeois 2		Numéro de permis 2020095	
Adresse 248 rue Marguerite-Bourgeois Caraquet NB E1W 1A4		Numéro de téléphone (506) 727-6883	
Type de permis Garderie éducative en milieu familial	Nombre maximal d'enfants 9	Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Sylvie Richardson	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

La visite de l'établissement a été effectuée en matinée, dans le cadre d'une inspection de surveillance. Lors de la visite, le ratio réglementaire était respecté. Un registre des incidents mineurs est tenu à jour. Les parents sont informés des incidents et signent le registre pour confirmer la communication.

- Les médicaments sont très peu souvent administrés comme se sont des haltes scolaire. L'exploitant confirme qu'aucun médicament n'est administré aux enfants. Les médicaments sont rangés sous clé dans la cuisine ou la salle de bain, hors de la portée des enfants. Pendant ma visite, j'ai observé à mon arrivé les jeux libres. Par la suite, il a eu un rassemblement, discussion avec les enfants de leur fin de semaine, fête des pères.

original signé par  
Sylvie Richardson

\_\_\_\_\_  
Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 22 juin 2026

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Julienne Comeau

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 22 juin 2026

\_\_\_\_\_  
Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"